

Avis voté en plénière du 11 janvier 2017

Réseaux sociaux numériques : comment renforcer l'engagement citoyen?

Déclaration du groupe de l'UNAF

« Rien n'est plus fort qu'une idée, dont l'heure est venue » précise une citation attribuée à Victor Hugo. Avec 35 millions d'utilisateurs de réseaux sociaux numériques en France, cette pensée prend tout son sens. Il était important que le CESE se saisisse de la question du lien possible entre engagement citoyen et réseaux sociaux. L'avis, en formulant des préconisations pour faire des réseaux sociaux des outils du renforcement de l'engagement citoyen, fait œuvre utile pour raviver le sens civique et promouvoir une citoyenneté active.

Le groupe de l'UNAF tient à saluer la richesse du rapport produit en amont de cet avis, à l'issue d'un travail très complet. Il se félicite de l'équilibre du texte, qui souligne les opportunités sans nier les risques des réseaux sociaux. L'avis reste lucide sur les contours de l'engagement via les réseaux sociaux en rappelant qu'il faut que les mobilisations virtuelles se traduisent dans l'espace réel. C'est la condition pour que le socionaute se transforme en acteur dans la Cité.

Le groupe de l'UNAF note avec satisfaction que, dans le texte, les parents, premiers éducateurs de leurs enfants, ont un rôle essentiel à jouer pour assurer une cohérence éducative auprès de l'enfant. À ce titre, l'UNAF a développé un plan d'action 2016-2020 visant à favoriser un usage responsable du numérique au sein des familles. Il s'agit de proposer différents dispositifs à destination des parents et d'associations intervenant auprès d'eux afin de diffuser une culture et des outils communs pour rechercher leur implication.

Le groupe de l'UNAF est sensible aux préconisations visant à faire de l'accès à internet un droit effectif pour toutes et tous et ceci dans ses deux dimensions :

- l'éradication des zones blanches dans les zones rurales éloignées des grands centres urbains et en Outre-mer;
- mais aussi le renforcement de l'inclusion numérique en développant la compétence digitale auprès de tous les citoyens, qui en sont éloignés en raison de leur âge, de leur condition sociale, de la précarité économique ou en situation d'illettrisme numérique.

Enfin, l'avis renvoie à plusieurs endroits du texte à une pratique responsable de tous les acteurs (plateformes, entreprises d'internet ou citoyens) dans leur usage des réseaux sociaux. Le groupe de l'UNAF soutient les préconisations, qui visent à renforcer le principe de loyauté des plateformes. Il retient aussi avec intérêt celles visant à la protection et la maitrise de leurs données par les socionautes.

Le groupe de l'UNAF a voté l'avis.